

RELEVÉ DE CONCLUSIONS

PRESENTS:

Elus municipaux : COUTUREAU Annie (co-présidente élue), TAPIN Jacques, GRAVAT Nicole

Membres conseil de quartier : MIETTON Denis (co-président habitant), BERGERON Alain, BERTHOME Paul, BOURDEAU Michel, BRUNET Yvon, CHARTRON Christine, COLLET Geneviève, CUEILLE Joël, DORAY Philippe, DUPIN Valérie, ECOTIERE Nathalie, FENIOUX Michel, GALLO Dominique, GUILLEMOTEAU Philippe, IMBERT Anne-Marie, LOISEAU Bruno, MIETTON Denis, RAVET Dorothee, SIOHAN Yann, UZANU Valérie

Excusés : BARE Bernard, RIZZI Geneviève, SABOURIN Jeanine, Yvan DELUMEAU (CSC Souché), LEFEVRE Jacqueline

Absents : CADOU Jacques, HARDOUIN DUPARC Mickaël, NICOLAS André, POIRIER Monique, REY Caroline, VILLANNEAU Laëtitia.

Agents municipaux : LABORDERIE Gérard, coordinateur technique des quartiers ; Mélanie LUCAS, Adjointe d'animation.

Public : 20 personnes

Ouverture de la séance : 20h40

Annie COUTUREAU ouvre la séance et cite les différents points à évoquer ce soir :

- **I) Ouverture de la séance par la co-présidente élue**
- **II) Présentation du diaporama**
- **III) Echanges**
- **IV) Election du co-président habitant**
- **V) Election des membres du bureau : le bureau sera composé de 6 membres maximum + les deux co-présidents**
- **VI) Constitution des groupes de travail ayant trait à des dossiers en cours qu'il est urgent de faire avancer.**
- **VII) Organisation et fonctionnement en lien avec le service Vie participative**

I) OUVERTURE DE LA SEANCE PAR LA CO-PRESIDENTE ELUE

Les élus se présentent, suivis des employés municipaux, des conseillers de quartier et du public.

L'ordre du jour est annoncé.

II) PRESENTATION DU DIAPORAMA par Jacques TAPIN

Il débute sa présentation par :

1. Le co-président habitant, son rôle:

- Principal lien d'information entre le conseil de quartier et la Mairie.
- Représentant des membres du conseil.
- Relais pour les demandes et projets des habitants.
- Interlocuteur privilégié du service Vie participative et des services municipaux.
- animateur de réunions du bureau et du conseil.

On retiendra qu'il est le garant du respect de l'intérêt général des demandes du conseil. Il est le co-signataire des fiches de proximité avec l' élu municipal.

Le co-président habitant est élu par les membres du conseil de quartier au scrutin majoritaire, uninominal (vote à bulletin secret).

La co-présidence, c'est un co-président habitant et un co-président élu (nommé par la municipalité).

2. Le bureau, son rôle:

- Prépare l'ordre du jour des séances publiques (environ 3 semaines avant chaque conseil).
- Demande des informations à la Ville en vue de la séance de conseil.
- Demande l'intervention des élus thématiques ou adjoints et des techniciens.
- Vérifie que les sujets à traiter relèvent bien de l'intérêt général.
- Réunit les responsables de commissions pour présenter les dossiers.

Le bureau est composé des deux co-présidents et de 4 à 6 conseillers volontaires.

3. Les groupes de travail et/ou commissions, leur rôle :

- Suivre et traiter les demandes exprimées.
- Force de propositions pour des projets.
- Résoudre les problèmes.

Ils sont ouverts aux conseillers de quartier et à toute personne intéressée.

III) ECHANGE

Les conseillers sont invités à nous faire part de leurs attentes et besoins. Voici ce qui en ressort :

- Désenclavement du gymnase (voirie)
- Démolition de l'usine d'incinération et avenir de la déchetterie (environnement)
- Travaux rue de Souché et rue de l'aérodrome (groupe de travail)
- Sécurité et accès à l'église (voirie)
- Stationnement et circulation aux abords des écoles et collège (groupe de travail)
- Salle de l'espace Lambon (culture)
- Allées du square Plaisance
- Ancienne mairie et ancienne bibliothèque, utilisation des bâtiments à caractère culturel (culture)
- Manque d'animation (culture)
- Plan de circulation rue Fief d'Amourettes et rue des Ors (voirie)
- Liaison entre le quartier ancien et la zone commerciale (voirie)
- Rue de la Poste : problèmes de stationnement (voirie)
- « jardin des petits fruits », problème d'entretien (voirie)
- Nid de frelons sur le CC3M, problème d'entretien du chemin (voirie)

IV) ELECTION DU CO-PRESIDENT

Denis MIETTON est l'unique candidat à la présidence.

Il est élu à l'unanimité.

Nota : l'élection a été effectuée à main levée avec l'accord de l'ensemble des votants.

V) ELECTION DU BUREAU

6 personnes sont volontaires :

GUILLEMOTEAU Philippe

FENIOUX Michel

SIOHAN Yann

DUPIN Valérie

IMBERT Anne-Marie

UZANU Valérie

Le bureau est élu à l'unanimité.

Nota : l'élection a été effectuée à main levée avec l'accord de l'ensemble des votants.

VI) CONSTITUTION DES GROUPES DE TRAVAIL / COMMISSIONS

Plusieurs commissions ont émergé suite aux échanges :

- Commission culture et animation, composée de : Philippe GUILLEMOTEAU, Aimée RANGEARD, Dorothée RAVET, Dominique GALLO, Yann SIOHAN, Yvon BRUNET.
- Commission environnement, composée de : Philippe DORAY, Alain BERGERON, Dorothée RAVET, Valérie DUPIN, Yvon BRUNET, Michel BOURDEAU, Paul BERTHOME, Bruno LOISEAU, Dominique GALLO.
- Commission Voirie / Espaces publics, composée de : Michel FENIOUX, Michel BOURDEAU, Nathalie ECOTIERE, Paul BERTHOME, Joël CUEILLE, Dorothée RAVET, Geneviève COLLET, Christine CHARTRON.

Un groupe de travail **Sécurité et circulation aux abords des établissements scolaires** au sein de cette commission. Il est composé de : Valérie UZANU, Bruno LOISEAU, Dorothée RAVET, Valérie DUPIN, Marie-France PERRON (non membre du conseil de quartier).

VII) ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT AVEC LA VIE PARTICIPATIVE

Gérard LABORDERIE présente le rôle du service Vie participative. Ce service :

- ✓ Organise les réunions.
- ✓ Rédige les comptes-rendus.
- ✓ Fait passer les informations des habitants aux services municipaux, il est l'interlocuteur des conseils de quartier.
- ✓ Donne des éléments techniques.

La séance est levée à 23h10

PROCHAINES REUNIONS

- Commission Voirie / Espaces publics
Le mercredi 12 novembre 2008 à 20h00
Local jeunes de CSC de Souché.

- Commission Environnement
Le mardi 18 novembre 2008 à 20h00
Salle Cheminée au CSC de Souché

- Commission Culture / Animation
Le mercredi 19 novembre 2008 à 20h00
Salle Cheminée au CSC de Souché

- Groupe de travail Sécurité et circulation aux abords des Ets scolaires
Le mardi 25 novembre 2008 à 20h00
Salle Cheminée au CSC de Souché

Les dates ci-dessus, proposées lors de la séance d'installation du conseil de quartier, sont confirmées.

Elles auront lieu dans les salles indiquées (réservation effectuée).

Elles ne feront l'objet d'aucune invitation complémentaire.

Le présent compte-rendu valant invitation.